

Liste des délibérations du conseil municipal de Saint-Nicolas-du-Pélem - séance du 7 OCTOBRE 2025														
Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE							Décisions du conseil municipal	
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR			CONTRE		ABSTENTION			
2025 10 01	Désignation du secrétaire de séance	17	12	5	4	16	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny, DONTVILLE Éric donnant procuration à CARPENTIER Philippe, JOULIN Jean-François donnant procuration à LE GOUSSE Philippe, SCHMITT Véronique donnant procuration à FRABOULET Solenn, MOLLET Marine donnant procuration à LOUIS Mathieu, THEBAUD Sonia			0		0		DESIGNE Mme LE TOUZE Chantal comme secrétaire de séance.
2025 10 02	Procès-verbal du conseil municipal du 29 JUILLET 2025	17	12	5	4	16	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny, DONTVILLE Éric donnant procuration à CARPENTIER Philippe, JOULIN Jean-François donnant procuration à LE GOUSSE Philippe, SCHMITT Véronique donnant procuration à FRABOULET Solenn, MOLLET Marine donnnt procuration à LOUIS Mathieu, THEBAUD Sonia			0		0		APPROUVE le procès-verbal de la séance du 29 juillet 2025
2025 10 03	Tarifs communaux 2026	17	12	5	4	16	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny, DONTVILLE Éric donnant procuration à CARPENTIER Philippe, JOULIN Jean-François donnant procuration à LE GOUSSE Philippe, SCHMITT Véronique donnant procuration à FRABOULET Solenn, MOLLET Marine donnnt procuration à LOUIS Mathieu, THEBAUD Sonia			0		0		FIXE les tarifs communaux applicables au 1er janvier 2026 tels qu'annexés à la délibération.
2025 10 04	Mission de maîtrise d’œuvre pour la création d’une aire de camping-car	17	12	5	4	16	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny, DONTVILLE Éric donnant procuration à CARPENTIER Philippe, JOULIN Jean-François donnant procuration à LE GOUSSE Philippe, SCHMITT Véronique donnant procuration à FRABOULET Solenn, MOLLET Marine donnnt procuration à LOUIS Mathieu, THEBAUD Sonia			0		0		AUTORISE Madame le maire à signer lla convention de maîtrise d'oeuvre suivante : Programme : Mission de maîtrise d’œuvre pour la création d’une aire de camping-car Entreprise : ARTOPIA (SAS TERRA HUMANIS) – 1 Allée des Oriels – 56000 VANNES Montant du marché : 17 200.00 € HT, soit 20 640.00 € TTC

Liste des délibérations du conseil municipal de Saint-Nicolas-du-Pélem - séance du 7 OCTOBRE 2025

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE						Décisions du conseil municipal
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE		ABSTENTION		
2025 10 05	Intercommunalité : Création et prise de compétence partagée Lecture publique par la CCKB et création d'un réseau intercommunal de lecture publique	17	12	5	4	16	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny, DONTVILLE Éric donnant procuration à CARPENTIER Philippe, JOULIN Jean-François donnant procuration à LE GOUSSE Philippe, SCHMITT Véronique donnant procuration à FRABOULET Solenn, MOLLET Marine donnant procuration à LOUIS Mathieu, THEBAUD Sonia	0		0		SE PRONONCE en faveur de la modification des statuts de la Communauté de communes du Kreiz Breizh en ajoutant à ses compétences facultatives dans le domaine de la lecture publique : Adjonction aux statuts : « Création d'un réseau intercommunal de lecture publique en Kreiz Breizh par la coordination et l'animation du réseau des médiathèques et bibliothèques du territoire : • L'animation, le pilotage et la coordination d'un réseau de lecture publique et d'actions en faveur de l'accès au livre et à la lecture ; • Le développement d'une identité commune, d'une communication partagée et d'une charte de mise en réseau ; • La coordination et la mise en œuvre de projets d'action culturelle, en bibliothèques et hors-murs ; • Le développement et la gestion d'outils bibliothéconomiques en commun ; • De façon transversale et prioritaire, le renforcement des bibliothèques à gestion bénévole, en accompagnant les communes et les bibliothécaires. » Considérant que les communes resteront compétentes pour la création, l'équipement de leurs bibliothèques (bâtiment, mobilier, acquisition de documents), la gestion et l'animation (charges de fonctionnement et de personnel).
2025 10 06	Réforme statutaire du Syndicat Départemental d'Energies des Côtes d'Armor	17	12	5	4	16	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny, DONTVILLE Éric donnant procuration à CARPENTIER Philippe, JOULIN Jean-François donnant procuration à LE GOUSSE Philippe, SCHMITT Véronique donnant procuration à FRABOULET Solenn, MOLLET Marine donnant procuration à LOUIS Mathieu, THEBAUD Sonia	0		0		APPROUVE ce projet de statuts et annexes étant précisé que les modifications ne portent que sur le cadre statutaire réécrit. Les compétences transférées ou non par les communes ou EPCI, restent identiques. PRECISE que ces nouveaux statuts ont vocation à entrer en vigueur à l'issue du second tour des élections municipales de 2026 Au terme du délai de 3 mois, et de la majorité qualifiée de vote concordant, le Comité Syndical adoptera définitivement ces statuts qui feront l'objet d'un envoi à la préfecture pour prise d'arrêté préfectoral. AUTORISE Madame à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

Liste des délibérations du conseil municipal de Saint-Nicolas-du-Pélem - séance du 7 OCTOBRE 2025

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE						Décisions du conseil municipal	
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE		ABSTENTION			
2025 10 07	Personnel communal recrutement de 5 agents recenseurs	17	12	5	4	16	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny, DONTVILLE Éric donnant procuration à CARPENTIER Philippe, JOULIN Jean-François donnant procuration à LE GOUSSE Philippe, SCHMITT Véronique donnant procuration à FRABOULET Solenn, MOLLET Marine donnant procuration à LOUIS Mathieu, THEBAUD Sonia		0		0		DECIDE de la création de 5 postes d’agents recenseurs vacataires afin d’assurer les opérations de recensement 2026, AUTORISE Madame le Maire à recruter les agents recenseurs, DECIDE que les agents recenseurs seront rémunérés à la vacation sur les bases suivantes : o 1,30 € brut par feuille de logement collectée o 1.70 € brut par bulletin individuel collecté o 55 € brut par séance de formation o 200 € brut pour la tournée de reconnaissance o Forfait déplacement de 100 € pour les districts 6, 8 et 9 o Forfait déplacement de 150 € pour le district 11 (St Nicolas Sud) o Forfait déplacement de 230 € pour le district 10 (Bothoa et St Nicolas Nord et ouest) o Forfait de 80 € brut pour les agents qui auront un taux d’enregistrement des bulletins individuels par internet supérieur à 50 %.
2025 10 08	Protection sociale complémentaire – risques santé	17	12	5	4	16	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny, DONTVILLE Éric donnant procuration à CARPENTIER Philippe, JOULIN Jean-François donnant procuration à LE GOUSSE Philippe, SCHMITT Véronique donnant procuration à FRABOULET Solenn, MOLLET Marine donnant procuration à LOUIS Mathieu, THEBAUD Sonia		0		0		DECIDE : - De retenir la procédure de la convention de participation pour les risques santé pour un effet des garanties au 01.01.2026 - De verser une participation mensuelle brute par agent à la date d’effet de la convention en respectant le minimum prévu à l’article 6 du décret n°2022-581, - Cette participation s’élèvera à un montant mensuel brut par agent de : 17 € - dix-sept euros - D’autoriser Madame le Maire à effectuer tout acte en conséquence.
2025 10 09	Décisions prises par le maire dans le cadre des délégations consenties par le conseil municipal	17	12	5	4	16	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny, DONTVILLE Éric donnant procuration à CARPENTIER Philippe, JOULIN Jean-François donnant procuration à LE GOUSSE Philippe, SCHMITT Véronique donnant procuration à FRABOULET Solenn, MOLLET Marine donnant procuration à LOUIS Mathieu, THEBAUD Sonia		0		0		Le Conseil Municipal prend note des décisions prises par le maire.